

Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE

BODAD TRA-KÊR BREZHONEG

Mardi 26 avril 2022

Meurzh 26 a viz Ebrel 2022

Présents-es

- Tangi Louarn
- Alan Foricher
- Bruno Coray
- Yannig Menguy
- Anna Vari Chapalain
- David Ansquer
- Camille Le Corre
- Yann Guillamot
- Jean-Marie Renault
- Thomas Moysan

Excusés-es

- Arno Elegoed
- Marc Andro
- Nabila Prigent
- Nadine Urvois
- Bruno Boisrobert

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la dernière réunion
- Présentation des dernières actions mises en oeuvre et recensement des prochaines actions à mener
- Définition d'une méthode de travail pour l'élaboration d'un schéma de politique linguistique pour la Ville de Quimper
- Actualités

Adoption du compte-rendu de la dernière réunion

Pour entamer la réunion et lors d'un tour de table, **Anna Vari Chapalain** précise qu'elle est devenue maire-adjointe de Quimper chargée de la langue bretonne, de la diversité, de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations.

La commission reçoit deux nouveaux membres ce soir :

- **Camille Le Corre**, pour le conseil de quartier de Kerfeunteun
- **Jean-Marie Renault**, pour le conseil de quartier d'Ergué-Armel

Bruno Coray précise, à ce sujet, qu'il est également membre du conseil de quartier du centre-ville.

Thomas Moysan propose de soumettre le compte-rendu de la réunion précédente à la commission extra-municipale. Le compte-rendu est adopté.

Présentation des dernières actions mises en oeuvre

Anna Vari Chapalain revient sur les dernières actions mises en oeuvre par la collectivité.

CONTACT / DAREMPRED

Thomas MOYSAN
Chargé de mission
langue bretonne
Karget a gefridi evit
ar brezhoneg

02.98.98.45.18
06.40.15.52.32
thomas.moysan@quimper.bzh

Elle commence par les dernières réunions avec les services, pour présenter le guide d'utilisation de la langue bretonne. Elle indique, à ce titre, qu'un rendez-vous avec le directeur de la voirie a eu lieu, qu'il a été l'occasion de présenter ce document et d'échanger plus en amont sur la signalétique bilingue. **M. Hervé Gwegen**, directeur du service « Signalétique et patrimoine linguistique » de l'Office public de la langue bretonne, a également pris part à cette réunion.

Ont ainsi été évoqués les panneaux installés récemment pour la zone de Kerlig ; lesquels seront rectifiés.

Thomas Moysan précise qu'a été évoqué, au cours de cette réunion, la bilinguisation des signalétiques temporaires (panneaux de chantiers, etc.). Celle-ci interviendra lors du renouvellement des panneaux. Ce rendez-vous a enfin été l'occasion de préconiser l'intégration de la langue bretonne dans les panneaux dès leur conception, plutôt que d'ajouter un second panneau en dessous des existants comme cela est souvent le cas.

Yannig Menguy demande ce qu'il en sera pour les signalétiques horizontales. **Anna Vari Chapalain** indique que le sujet a été évoqué, sans être approfondi. Des exemples de signalétiques horizontales bilingues ont toutefois été transmis aux services.

Yannig Menguy évoque la signalétique de police sur les giratoires en périphérie de la Ville, lesquels dépendent du Conseil départemental. À ce sujet, **Jean-Marie Renault** suggère que soit établie une convention entre la collectivité et le département pour s'assurer de la mise en place, par le département, d'une signalétique de police bilingue sur les voies partagées avec la Ville de Quimper. Il prend exemple sur la route de Bénodet, qui appartient au Département et pour laquelle il y a un projet de réaménagement.

Anna Vari Chapalain propose d'en échanger avec **Patrick Troglia**, conseiller municipal déléguée à la voirie, ainsi qu'avec **Erell Coupier**, chargée de mission langue et culture bretonne au département. **Yannig Menguy** indique que cela pourrait être d'autant plus pertinent que les niveaux d'exigence en termes de signalétique de police bilingue ne sont pas les mêmes pour le Département et pour la Ville de Quimper.

Tangi Louarn demande comment est assuré le suivi de la politique linguistique du département. **Yannig Menguy** répond qu'il n'y a plus de comité de suivi depuis les dernières élections départementales. Il s'interroge aussi sur l'adoption d'un nouveau schéma de politique linguistique par le Département. **Thomas Moysan** précise qu'il semblerait que la rédaction de ce document soit en cours ; ce qui lui a été indiqué par **Erell Coupier** lors d'un rendez-vous de travail.

Anna Vari Chapalain indique qu'il pourrait être intéressant de connaître la méthode de travail du Département sur ce nouveau document car, pour le premier schéma, les associations avaient été mobilisées. Elle propose de prendre rendez-vous avec **Véronique Bourbigot**, élue en charge de la langue bretonne au Conseil départemental, pour savoir quelle coopération pourrait être mise en œuvre avec la Ville à ce sujet.

Alan Foricher se demande s'il ne serait pas opportun que cette convention ne dépasse pas le cadre géographique de la Ville de Quimper et QBO.

Sur un autre sujet, **Anna Vari Chapalain** indique qu'une réunion a eu lieu avec Bernard Kalonn, maire-adjoint de la Ville de Quimper délégué à la culture, pour lui présenter le Guide d'utilisation du breton, ainsi que pour évoquer les festivités de fin d'année. Elle précise qu'ont été évoquées des compagnies comme La Obra pour proposer un spectacle, tout en breton ou bilingue, lors de ces festivités.

Bruno Coray demande ce qu'il en est de la prise en compte du bilinguisme par la scène nationale de Quimper. **Anna Vari Chapalain** précise que, pour celle-ci, le Guide d'utilisation du breton ne s'applique pas, car la scène nationale ne fait partie de la collectivité (contrairement au Musée des Beaux-Arts). En outre, si le maire adjoint à la culture fait partie du CA du théâtre de Cornouaille, il ne peut, en aucun cas, s'exprimer sur la programmation de la structure. Avant d'envisager toute rencontre avec le directeur de la scène nationale, **Anna Vari Chapalain** ajoute qu'il faudrait que la Ville soit aussi solide sur la programmation culturelle en langue bretonne qu'elle peut mettre en place.

Sur ce sujet, **Thomas Moysan** indique que des réunions de présentation du Guide d'utilisation du breton seront organisées avec les équipes du Musée des Beaux-Arts et de la Maison du Patrimoine. Il ajoute que, suite aux travaux de rénovation du théâtre Max Jacob, la programmation y sera municipale et, qu'à ce titre, la Ville pourra y avoir une programmation avec des spectacles bilingues ou uniquement en langue bretonne.

Tangi Louarn suggère que, s'il est compliqué pour la Ville d'agir au niveau de la scène nationale, elle peut intervenir pour que soit laissée une plus grande place à la langue bretonne par les MPT ; la langue bretonne pouvant être mentionnée dans les conventions entre ces dernières et la collectivité. **Yannig Menguy** suggère que cela soit aussi le cas pour la convention avec la scène nationale.

Anna Vari Chapalain propose de présenter le nouveau logo du conservatoire. **Thomas Moysan** précise que le CMAD, Conservatoire de musique et d'art dramatique, ayant demandé un nouveau logo rapidement aux services de la Ville, la langue bretonne avait été omise sur une version non-définitive. Ce qui a été rapidement corrigé. La version définitive présente le bilinguisme à parité graphique, sauf pour la majuscule de « Conservatoire » fait valoir **Bruno Coray**.



Thomas Moysan répond que la majuscule correspond à l'ancien logo du conservatoire, et que la parité est respectée sur la taille de la typographie, ce qui n'était pas le cas sur le logo précédent.

Pour poursuivre sur la signalétique, **Thomas Moysan** indique que, mi-avril, s'est réunie la commission des noms de rue ; laquelle n'avait toujours pas été réunie depuis le début du mandat. Du fait de ce calendrier et du retard pris, la commission ne s'est pas penchée sur la validation des noms de rues en langue bretonne pour le quartier de Kerfeunteun. Celle-ci interviendra lors de la prochaine commission, prévue au mois de septembre. À ce titre, **Thomas Moysan** précise qu'il faudra que la commission des noms de rues, puis le Conseil municipal, valide la correction des noms de certaines voies pour qu'ils retrouvent leur orthographe correcte en langue bretonne.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'acter, comme méthode, la recherche, dans le cadastre napoléonien, des noms des anciennes parcelles pour dénommer les rues périphériques. Ceci a permis de retenir les nom « Rue Prad ar gouloù gwenn », « Rue de Kerglaz » et « Rue de Koad brav » pour trois nouvelles voies à Kerfeunteun et Créac'h Gwen.

Jean-Marie Renault demande si une rue comme « Moulin des landes » ne pourra pas retrouver son nom d'origine. **Thomas Moysan** répond que la rue pourra éventuellement retrouver son nom lorsque le quartier d'Ergué-Armel fera l'objet du programme pluriannuel de bilinguisation des plaques. **Anna Vari Chapalain** indique que cela devra toutefois faire l'objet d'une délibération en Conseil municipal. Elle prévient toutefois que des décisions comme celles-ci peuvent se voir opposer le refus des habitants des rues concernées.

Bruno Coray souligne que cette démarche va de pair avec celle lancée par la commission communautaire, avec le projet d'adoption d'un guide de dénomination des rues à l'échelle de QBO.

Yannig Menguy indique qu'une autre démarche, tout aussi intéressante, est l'étude globale de la toponymie sur le territoire de la commune ; laquelle peut permettre d'acter des rectifications toponymiques.

Jean-Marie Renault demande s'il y a une programmation pour couvrir l'ensemble de la commune. **Anna Vari Chapalain** indique que cette démarche de recherche des noms des anciennes parcelles sera mise en œuvre au fur et à mesure des créations de lotissements et des créations de voies.

Elle précise que chaque membre de la commission des noms de rue peut proposer des noms pour la création de nouvelles voies ; ces propositions étant mises à la disposition de la commission pour chaque nouvelle réunion. À ce titre, le nom de Louise Ebrél vient d'être proposé pour une prochaine nouvelle voie, et il a été proposé que son nom et celui de Yann-Fañich Kemener soit donnés à des rues voisines.

Tangi Louarn signale que, dans les jardinières installées sur les quais, les étiquettes disposées ne sont pas bilingues. Cela aurait pu être l'occasion de travailler sur les noms de fleurs en breton. **Alan Foricher** ajoute que le panneau de présentation est monolingue. Un sujet qui pourra être évoqué avec **Valérie Huet Morinière**,

indique **Anna Vari Chapalain**.

Yannig Menguy revient sur les noms de rues pour suggérer de porter une attention particulière aux personnalités de Bretagne pour les dénominations.

Jean-Marie Renault fait part de son étonnement vis-à-vis des nombreux « Chemin de ... » sur le territoire non-urbain de Quimper et demande s'il est envisageable de les remplacer par « Hent ... ». **Thomas Moysan** précise que la programmation pluriannuelle de bilinguisation des noms de voies prévoit la traduction des plaques de rue de Kerfeunteun, puis de Penhars, d'Ergué-Armel et, enfin, des lieux-dits de Quimper.

Jean-Marie Renault demande quelle est l'attitude de la Poste vis-à-vis de cette politique et si, dès lors qu'une adresse est rédigée entièrement en breton, cela pose problème. **Thomas Moysan** répond que cette question spécifique a fait l'objet d'un groupe de travail de la commission communautaire langue bretonne : dès lors que la commune adopte une délibération pour valider la dénomination de ses voies dans les deux langues, à terme (et après inscription de ces noms dans les bases adresses locales), l'ensemble des services qui en ont l'usage dispose de la dénomination des voies dans les deux langues (La Poste, les services de géolocalisation, etc.). **Thomas Moysan** indique toutefois que, depuis l'entrée en vigueur de la loi 3DS, il n'est plus possible de dénommer un type de voie (rue, allée, chemin) uniquement en breton. Choisir de dénommer une voie « Hent ... » est aujourd'hui impossible. Ce sera forcément « Chemin de ... / Hent ... ».

Anna Vari Chapalain rebondit sur cette question pour signaler que la commission communautaire sera certainement sollicitée pour travailler sur la mise en place d'une signalétique bilingue par la Poste.

Interrogée sur la signalétique qui sera mise en œuvre dans la gare de Quimper, **Anna Vari Chapalain** précise qu'une réunion a eu lieu, à Quimper, avec **Marc Andro**, vice-président de QBO à la langue bretonne, **Marie-Pierre Jean-Jacques**, vice-présidente de QBO aux mobilités et aux transports, **Michael Quernez**, vice-président de la Région Bretagne aux mobilités et **Christian Troadec**, vice-président de la Région aux langues de Bretagne. La Région Bretagne doit ainsi solliciter la SNCF pour la mise en place d'une signalétique français-breton, à parité graphique, en application de la loi Molac et de la nouvelle convention État-Région sur les langues de Bretagne.

Au chapitre des actualités, **Thomas Moysan** indique qu'il reverra bientôt le service communication pour faire un point sur la mise en œuvre du Guide d'utilisation du Breton, ainsi que pour leur transmettre quelques outils de compréhension linguistique. Cet échange sera l'occasion d'aborder le projet d'une deuxième vidéo en breton sur l'apprentissage de la langue par les enfants.

Thomas Moysan ajoute qu'une réunion avec **Didier Leroy**, vice-président de QBO en charge du réseau de lecture public, a permis de soumettre l'idée d'une collaboration renforcée des médiathèques sur leurs propositions d'animations en langue bretonne. Cette réunion a aussi été l'occasion de demander à ce qu'une politique d'acquisition d'ouvrages en langue bretonne puisse voir le jour.

Par ailleurs, **Thomas Moysan** indique qu'il a commencé à travailler avec le service des Ressources humaines pour que la compétence langue bretonne puisse être prise en compte dans les fiches de postes et les offres d'emploi de la collectivité, notamment pour tous les emplois en contact avec du public (médiathèques, petite enfance) ou qui ont trait à la communication.

Enfin, une réunion a eu lieu avec les vice-présidents et le directeur du Festival de Cornouaille pour évoquer la signalétique du festival et ses projets ; réunion au cours de laquelle ont été présentés deux spectacles en langue bretonne pour l'édition 2022. **Jean-Marie Renault** demande s'il n'est pas possible d'intégrer la langue bretonne à la convention qui lie le festival à la Ville. **Anna Vari Chapalain** indique que l'échange a été préféré pour travailler sur ces sujets en bonne entente avec l'équipe de l'événement.

Schéma de politique linguistique pour la Ville de Quimper

Thomas Moysan commence cet échange par la présentation des stratégies mises en œuvre par d'autres collectivités, au Pays de Galles et au Pays Basque dont :

- **CYMRAEG 2050** : le schéma de politique linguistique du Pays de Galles (qui correspondrait à la politique linguistique de la Région).

- **Le schéma de politique linguistique de la Ville de Cardiff**, 3^e commune comptant le plus grand nombre de locuteurs du gallois au Pays de Galles. Un document intéressant au regard de la stratégie qu'il définit et des trois axes qui ont été retenus :
 - o La transmission & l'augmentation du nombre de locuteurs
 - o Le développement de l'emploi du gallois dans la vie publique
 - o La création des conditions favorables au développement du nombre de locuteurs et le développement d'outils numériques et médiatiques en langue galloise
- **Le plan de revitalisation de la langue basque de la Ville de Biarritz 2015-2020**, un document intéressant au regard de la dynamique qu'il souhaite lancer pour permettre aux habitants de se « réapproprier » la langue basque.
- **Une délibération du Conseil municipal de Bayonne** présentant les quatre grands axes d'un plan municipal en faveur de la langue basque ; ces quatre grands axes étant :
 - o « Offre de services en langue basque »
 - o « Animation, sensibilisation, promotion »
 - o « Présence et usage de la langue basque »
 - o « Formation du personnel municipal »

L'intérêt de ce document est qu'il s'arrête sur la question de la sensibilisation et de la promotion de la langue ; un enjeu important pour donner envie aux habitants de se réapproprier la langue.

- **Le schéma de politique linguistique de la Communauté d'agglomération Pays Basque** : le document le plus complet, et que **Thomas Moysan** propose d'adopter comme base de travail. Il est construit autour de trois axes :
 - o La transmission
 - o L'usage
 - o Les fonctions supports

Ces trois axes sont intéressants car ils intègrent les questions de promotion et de sensibilisation et car ils prennent en compte l'ensemble des compétences des collectivités Ville et Communauté d'agglomération (comme le tourisme, le développement économique, etc.). Enfin, il se penche spécifiquement sur les fonctions supports de la politique linguistique : les questions de personnel, de besoins de traduction, d'évaluation de la politique et de stratégie d'information.

Ce document prend également en compte le seuil migratoire du territoire et appuie sur la nécessité de prendre en compte les nouveaux arrivants dans la politique linguistique de la collectivité. Le seul défaut de ce dernier document est qu'il n'est pas programmatique et que les objectifs ne sont pas chiffrés.

Bruno Coray demande si ce document est trop dense pour envisager un copier-coller à l'échelle de Quimper. **Thomas Moysan** répond qu'il faudrait l'adapter aux spécificités de la langue bretonne et du territoire de la collectivité quimpéroise. **Anna Vari Chapalain** propose, lors de la prochaine réunion, de se concentrer uniquement sur ce travail pour déterminer le cadre rédactionnel d'un tel document à l'échelle de Quimper.

Tangi Louarn indique qu'il est intéressant que la CAPB ait adopté la coofficialité de la langue basque à l'échelle de son territoire, puisque c'est à cette échelle et à ce niveau de compétences qu'on peut, en particulier, mettre en œuvre une politique linguistique.

Il est précisé que la CAPB, la communauté d'agglomération du pays basque, recouvre l'ensemble du pays basque. Elle a été créée en 2017, et est née de la fusion des 10 intercommunalités du territoire. Le dernier document présenté est ainsi le schéma de politique linguistique de tout le pays basque nord.

Alan Foricher pose alors la question du périmètre du travail à mener : au niveau de la Ville, ou de l'agglomération ? **Anna Vari Chapalain** propose de rédiger d'abord un schéma pour la Ville de Quimper, puis de proposer à l'agglomération d'en établir un à son niveau.

Jean-Marie Renault propose de travailler sur un document original car les dynamiques basque et bretonne sont différentes. Il ajoute qu'il lui semble compliqué d'adopter un schéma d'abord pour Quimper, puis de le proposer à QBO. Il estime qu'il faudrait d'abord prendre attache avec les autres communes de l'agglomération pour leur suggérer de travailler ensemble sur ce schéma.

Anna Vari Chapalain rappelle que c'est cette même réflexion, au sujet des compétences des collectivités, qui a abouti à la création de la commission communautaire ; laquelle rassemble les élus des communes et les représentants associatifs du territoire.

Elle ajoute que le projet de territoire de QBO, adopté le 28 avril 2022, intègre la langue bretonne et fixe comme objectif le développement du bilinguisme français-breton. Y est ainsi écrit :

Composante majeure de l'identité de Quimper et de la Cornouaille, la langue bretonne est incluse dans les politiques du territoire, s'appuyant sur une promotion active du bilinguisme.

- **Objectif opérationnel #1** : *Obtenir le niveau 3 de la charte Ya d'ar Brezhoneg et devenir ainsi la première communauté d'agglomération à recevoir cette distinction.*
 - o *Pérenniser la commission langue bretonne à l'échelle communautaire qui vise à développer l'usage du breton sur le territoire de QBO en fédérant un réseau partenarial : collectivité, associations, habitants, etc.*
- **Objectif opérationnel #2** : *Faire de la langue bretonne un marqueur fort de l'identité du territoire de QBO et faciliter l'appropriation de ce marqueur par les acteurs publics et privés.*
 - o *Promouvoir le bilinguisme français-breton auprès des acteurs privés : commerces, associations, etc. et soutenir ceux qui souhaitent le mettre en avant.*
 - o *Soutenir les démarches qui ont pour objectif le développement de la transmission de la langue.*

Au vu de l'imbrication des compétences ville et agglo, **Anna Vari Chapalain** confirme qu'il n'est pas obligatoire de travailler sur les deux niveaux en même temps. Toutefois, à l'échelle de la commission extra-municipale, il ne sera possible de travailler que sur les compétences municipales.

Jean-Marie Renault suggère d'envisager un périmètre intercommunal, de travailler d'abord sur un périmètre agglomération, de parvenir à un document communautaire puis de proposer aux communes d'adopter le document communautaire pour leur champ de compétences. Il serait ainsi possible de profiter de la décision communautaire pour aboutir sur un document que chaque commune pourrait reprendre à son compte.

Anna Vari Chapalain craint toutefois qu'il soit difficile, en suivant cette méthode, d'entraîner l'ensemble des communes de l'agglomération dans cette démarche.

Bruno Coray revient également sur cette crainte, déjà exprimée lors de la création de la commission communautaire, vis-à-vis des prises d'initiative de Quimper que les autres communes de la collectivité pourraient ne pas suivre. La question se pose de la mobilisation des acteurs déjà mentionnés pour travailler sur ce projet.

Yannig Menguy demande si, sur cette idée de schéma linguistique, il y a, aujourd'hui, une validation politique : est-ce que le Bureau, le Conseil municipal de Quimper valide cette démarche ? **Anna Vari Chapalain** répond qu'actuellement, ce n'est pas le cas. Elle propose de travailler sur le cadre, sur le contenu, a minima, avant de déterminer le niveau de compétence – Ville ou Agglomération – auquel ce schéma sera proposé.

Yannig Menguy rebondit et indique qu'il est possible de travailler sur une première partie globale de diagnostic, de politique générale, etc. avant de travailler sur des fiches actions. Il souligne toutefois l'importance d'une validation politique avant de se lancer dans ce travail.

Jean-Marie Renault demande si la commission extra-municipale dispose d'une feuille de route, qui ait été fournie par les élus et sur laquelle la commission travaille. Il craint également que si la commission aboutit à un document, ce dernier ne soit pas validé par les élus. **Anna Vari Chapalain** répond qu'il n'y a pas de feuille de route, mais qu'il y a le programme politique de l'équipe municipale, qui est assez complet.

Yann Guillaumot abonde sur l'importance de la validation du travail de la commission par les élus. **Yannig Menguy** comme **Jean-Marie Renault** insiste aussi sur cette nécessité, pour la commission, de disposer de l'aval des élus avant de se lancer dans ce travail (voire des validations intermédiaires).

Alan Foricher rebondit et pose la question de la participation des élus aux travaux de la commission extra-

municipale, et notamment des élus des opposition.

Anna Vari Chapalain propose de se revoir d'ici la fin du mois de juin pour entamer ce travail. Elle échangera, par la suite, avec la Maire-Présidente pour lui présenter ce projet.

Bruno Coray demande s'il est possible de disposer d'un peu de temps pour travailler avant la prochaine commission extra-municipale. **Anna Vari Chapalain** suggère de conserver le calendrier car c'est plutôt au mois de septembre que la commission extra-municipale entamera véritablement cette démarche.

Préconisations – Orientations de la commission

- Il est décidé de prendre contact avec Patrick Troglia, conseiller municipal délégué à la voirie, et Erell Coupier, chargée de la langue bretonne au Conseil départemental, pour évoquer l'idée d'une convention Ville de Quimper – Département du Finistère à propos de la signalétique de police bilingue sur le territoire quimpérois.
- Il est décidé de travailler avec les services de la Direction des paysages, de la végétalisation et de la Biodiversité pour mettre en valeur la langue bretonne dans ses réalisations.
- Il est décidé de consacrer la prochaine réunion de la commission extra-municipale à l'élaboration d'un premier avant-projet de schéma de politique linguistique (en s'inspirant du schéma de la CAPB).

Divizoù ar bodad tra-kêr

- Divizet eo mont e darempred gant Patrick Troglia, kuzulier-kêr dileurier evit an hentoù hag gant Erell Coupier, e-karg eus ar brezhoneg evit ar C'huzul-departamant, evit gouzout hiroch' diwar-benn mennozh ur c'henglev Kêr -Departamant a-fet panellerezh-polis tro-dro da Gemper
- Divizet eo labourat gant servijoù renerezh an ardremez, ar glasveziñ hag ar vevliesseurted evit lakaat ar brezhoneg war-wel en e oberoù.
- Divizet eo bet gouestlañ ar bodad tra-kêr o tont evit labourat war raskrid ur steuñv yezhel (gant awen steuñv tolpad-kêrioù bro Euskadi).